

Je soussigné LELIEVRE Joël ex maire adjoint de Corbeilles présent le 17 février 2025 à la salle de la Tourelle pour la réunion avec le promoteur Elicio, atteste des éléments suivants :

- Madame Gadois, Maire de Sceaux, a exposé la situation lors de cette réunion et l'ensemble des élus présents a décidé solidairement que :
 - il est trop tôt à ce stade pour la tenue d'un comité de projet ;
 - étant donné le retrait du projet précédent et les remarques de la commission d'enquête publique de 2023, notamment concernant la carence de concertation, il n'est pas possible d'inscrire ce projet dans la "continuité du précédent" ;
 - en conséquence, le document de présentation de ce "projet dans la continuité du précédent" (document qui n'a pas été transmis préalablement aux participants malgré les demandes répétées de Mme Gadois) n'a pas lieu d'être présenté à ce stade ;
 - il convient que ce projet, vu comme un nouveau projet, soit repris au commencement avec une réunion au pôle EnR de la préfecture ;
 - cette réunion en préfecture est d'autant plus utile que, d'une part les interlocuteurs au sein de l'administration ont changé, que d'autre part les procédures pour ce type de projet ont aussi évolué depuis 2023, et enfin qu'Elicio, par dans sa communication écrite et orale, a montré qu'il n'avait pas intégré les changements en question ;
 - le compte-rendu de la réunion qu'Elicio rédigera doit être soumis à l'approbation des élus présents avant toute mise en ligne ou transmission en préfecture.

- Le compte-rendu de cette réunion ne m'a pas été transmis pour relecture et approbation, ni aux autres élus présents : il n'est donc ni valide ni publiable.

Fait à Corbeilles

le 16/04/2025

